

IATA 1.6 : Instructions adéquates pour l'expédition de batteries au lithium de section II

1 jour 3 heures et 30 minutes

Programme de formation

Public visé

Pré-requis

Objectifs pédagogiques

- Le contexte réglementaire et champ d'application
- Les restrictions, les divergences
- La classification
- L'identification
- La documentation appliquée aux batteries lithium
- Les emballages
- Marquage et étiquetage
- Les retours, les déchets
- Instructions, mode opératoire, vérifications
- Rappel

Description / Contenu

1.6 Instructions adéquates pour l'expédition de batteries au lithium en vertu de la section II

1.6.1 La section II des instructions d'emballage 966, 967, 969 et 970 s'appliquant aux batteries au lithium inclut la prescription suivante :

"Toutes les personnes participant à la préparation ou la proposition au transports de piles ou de batteries doivent recevoir des instructions adéquates concernant ces prescriptions qui correspondent aux fonctions dont ils sont responsables"

Modalités pédagogiques

Moyens et supports pédagogiques



Modalités d'évaluation et de suivi

Modalités Accessibilité

23/11/2023